

Les subsides

Je voudrais signaler au député les réalisations du gouvernement actuel dans le cadre de l'entente visant à restreindre de 50 p. 100 les émissions d'anhydride sulfureux et les normes plus strictes visant les automobiles qui ont été mises en vigueur. Nous avons également garanti un budget fixe au programme de contrôle scientifique et pris des mesures en vue de créer un bureau des pluies acides. Nous avons également accordé un budget de 150 millions de dollars à l'industrie des fonderies, pour lui permettre de moderniser ses installations et d'en construire de nouvelles.

M. Frith: C'est un discours et non une question.

M. Lewis: Non, c'est un commentaire. Nous avons également consacré 70 millions de dollars à la mise au point de nouvelles techniques d'utilisation du charbon. Le gouvernement a pris toutes ces mesures dans le but de sortir de la stagnation survenue sous le gouvernement libéral au cours des années précédentes. En même temps que les remarques positives qu'il a faites au sujet des problèmes de BPC, le député pourra peut-être dire quelques mots de ces initiatives.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et commentaires est terminée. Je donne la parole au député de Sudbury (M. Frith).

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, je reprendrai le débat là où l'a laissé le député de Kenora-Rainy River (M. Parry). Il parlait de la nécessité de donner l'exemple étant donné que chaque année, des fuites se produisent dans différentes provinces. La seule façon pour nous de juger de l'importance que les gouvernements accordent à la question des fuites et à la protection de l'environnement, c'est de voir comment le gouvernement en place réagit en cas de crise.

Je ne prétends pas que la ministre de l'Environnement (M^{me} Blais-Grenier) a été responsable de la fuite qui s'est produite sur la route dans le nord-ouest de l'Ontario. Cependant, la seule façon dont nous puissions juger de la volonté politique de cette ministre, c'est de voir d'après ses actes ce qu'elle pense des répercussions de ce déversement pour notre environnement. Voyons un peu quelles initiatives la ministre a prises en l'occurrence. Après que la Chambre eut été informée de cette fuite dans le nord-ouest de l'Ontario, elle a refusé de se présenter à la Chambre pendant plusieurs jours pour répondre aux questions sur cette affaire. Nous avons demandé pourquoi la ministre de l'Environnement ne...

[Français]

Mme Mailly: Monsieur le Président, je me pose une question. Il me semble que le Règlement empêche de signaler la présence ou l'absence d'autres députés de la Chambre, alors que le député est en train de se lancer dans un débat qui n'est pas d'usage...

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Oui, je comprends. J'en ai parlé tout à l'heure. J'ai demandé au député de s'abstenir de signaler l'absence ou la présence des députés.

M. Frith: On devrait se demander si la ministre qui refuse d'ordonner à ses collaborateurs d'inspecter les lieux fait preuve d'esprit d'initiative. Depuis plusieurs jours, il n'y a eu aucune communication entre la ministre fédérale et ses homologues de l'Ontario. Le Québec s'est également montré négligent à l'égard du déversement survenu dans le nord-ouest de l'Ontario. Pour régler des questions comme celles-là, il faut savoir prendre l'initiative.

Examinons ce que le gouvernement a accompli dans le domaine de l'environnement. A propos du bref exposé que le ministre des Finances (M. Wilson) faisait le 8 novembre dernier, la ministre de l'Environnement lui a permis de passer outre à ses préoccupations au sujet de l'incidence des coupures sur le ministère de l'Environnement. Que s'est-il produit en définitive? Des coupures ont été effectuées dans le budget pour remédier au gaspillage. Au lieu de tenter de protéger son ministère, la ministre de l'Environnement a permis au ministre des Finances de traiter ses collaborateurs sans ménagement. Des coupures ont été effectuées au Service canadien de la faune et dans les recherches sur les incidences médicales des déversements de ce genre. Est-ce là le genre de gouvernement que nous attendons des conservateurs? Je ne le crois pas. Comme le député de Kenora-Rainy River (M. Parry) l'a déclaré, les Canadiens veulent que le gouvernement prenne l'initiative lorsqu'il s'agit de coordonner les programmes destinés à faire face aux situations critiques de ce genre.

Je le répète, il ne s'agit pas du premier déversement ni du dernier. Il y a eu une foule de déversements non seulement de BPC mais aussi d'autres substances chimiques qui ont eu des répercussions sur l'environnement. Il importe de noter que la ministre fédérale de l'Environnement est chargée entre autres de protéger l'intérêt de son ministère et la santé des Canadiens. En outre, elle doit plaider en faveur de son ministère au moment du budget, disant aux Canadiens qu'elle les défendra, qu'elle protégera leur santé et veillera sur leur sécurité. Elle n'en fait rien.

• (1800)

Ce n'est pas la première fois que la ministre de l'Environnement (M^{me} Blais-Grenier) se montre très négligente quand il s'agit de protéger la santé des Canadiens et d'assurer leur sécurité, ce que les Canadiens attendent pourtant de leur gouvernement fédéral. Sous prétexte que les règlements régissant le transport interprovincial ne sont en vigueur que depuis 24 heures ou depuis six ou sept jours, on ne peut faire croire aux Canadiens que la ministre de l'Environnement a sa mission à cœur.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre! Comme il est 18 heures, il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre qu'en vertu des dispositions de l'article 62(11) du Règlement, les délibérations relatives à la motion sont terminées.